

## Commune de Saint-Bénigne

### Conseil municipal 26 janvier 2024 Procès-verbal de séance

Le 26 janvier 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 18 janvier, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

#### **Présents :**

Emily UNIA - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

#### **Absente :**

Catherine POMMET

- > dont pouvoir donné par Catherine POMMET à Emily UNIA

#### **Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 14
- absents : 1
- procurations : 1

**Secrétaire de séance désigné par le conseil :** Géraldine MALTERRE

#### **Ordre du jour de la séance**

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

Divers devis à étudier

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 (Budget communal et assainissement)

Référent déontologue élus

Commissions communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du Maire

Informations diverses

Questions diverses

Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission d'Alain Michel, conseiller municipal, en date du 17/01/2024. Patrick Brocard, suppléant sur la liste élue en 2020 devient automatiquement conseiller municipal. Madame le Maire remercie Alain Michel pour ces 4 années de collaboration et s'associe au conseil municipal pour souhaiter la bienvenue à Patrick Brocard.

#### **Approbation du Procès-Verbal du conseil du 14 décembre 2023**

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

#### **Urbanisme :**

##### **Déclarations préalables :**

- Route de Ternant : panneaux photovoltaïques
- Route de Montrin : extension d'habitation avec remplacement d'une véranda

Permis de construire :

- Impasse des Bonnots : garage

Certificat d'urbanisme :

- Route de Chamerande

Gilles Fontaine informe de la réalisation d'un busage impasse de l'étang.

Bâtiments communaux :

Un point est fait par Christian Perdrix sur les travaux d'aménagement de l'appartement à la Cure. Celui-ci devrait être disponible fin février sous réserve de l'intervention d'Enedis.

Il fait également part du contrôle annuel de l'Apave sur tous les bâtiments communaux.

Il a été décidé de supprimer le poteau forain situé près de l'entrée de l'école. Celui-ci utilisé pour les bals montés des conscrits n'a plus lieu d'être, ceux-ci se déroulant dans la salle multifonction.

Des aménagements sont prévus à la cuisine de la cantine pour permettre une utilisation plus ergonomique du matériel.

L'accueil périscolaire a sollicité la commune pour l'ouverture de ses locaux le mercredi pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans. La commune autorise l'utilisation des locaux habituels et met à disposition la salle de motricité et la cantine.

Finances :

Etude de devis

- Un devis de 2 772 € auprès de Bourgogne imprimerie pour l'impression du bulletin municipal
- Un devis de 423 € auprès de Bourgogne imprimerie pour l'impression d'un calendrier des manifestations dans les communes limitrophes de Pont de Vaux
- Un devis de 2 008,72 € pour des travaux de plomberie et l'installation d'un éclairage extérieur à l'école par Anthony Morel
- Un devis de 1 044 € pour la réalisation d'un busage impasse de l'étang par Lxx Bouvard
- Un devis de 177 € pour l'entretien du défibrillateur par Schiller
- Un devis de 459,12 € pour la fabrication de deux panneaux signalétiques
- Un devis de 285,22 € auprès de Dombes hottes pour le remplacement de filtres
- Un devis de 1 226,88 € pour l'achat de produits d'entretien chez PLG
- Un devis de 465 € pour des réparations sur le four de la cantine auprès de CPC Froid
- Un devis de 820 € pour des travaux de voirie auprès de Pascal Gautheret
- Un devis de 916 € auprès d'AP Automobiles pour des réparations sur le camion des pompiers

Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature d'un contrat pour la maintenance de l'adoucisseur de la salle multifonction pour 217,20€ auprès de la SARL Michaël Desmaris.

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif assainissement 2024, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2023.

Chapitre	Article	Libellé	Montant budget 2023	Montant 2024 : maxi ¼ budget 2023
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	60 652.66 €	3 000 €

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif communal 2024, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2023.

Chapitre	Article M57	Libellé	Montant budget 2023	Montant 2024 : Maxi ¼ budget 2023
20	203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5 000 €	1 250 €
204	204182	Bâtiments et installations - organismes publics divers	5 000 €	1 250 €
204	20422	Bâtiments et installations – personnes droit privé	5 000 €	1 250 €
21	212	Agencements et aménagements de terrains	10 000 €	2 500 €
21	2131	Bâtiments publics	15 000 €	3 750 €
21	2132	Bâtiments privés	62 000 €	15 500 €
21	2151	Réseaux de voirie	70 000 €	17 500 €
21	2157	Matériel et outillage technique	25 000 €	6 250 €
21	2183	Matériel informatique	1 200 €	300 €
21	2184	Matériel de bureau et mobilier	6 800 €	1 700 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	6 120 €	1 530 €

#### **Référent déontologue élu**

Un référent déontologue des élus chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques énoncés dans la Charte de l'élu local doit être désigné.

Le Centre de Gestion de l'Ain (CDG01) propose, par convention, un dispositif mutualisé afin de faciliter l'ensemble des démarches en vue de la mise en œuvre des obligations législatives et réglementaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que le référent déontologue désigné via le CDG01 assure la fonction de référent pour les élus de la collectivité et accepte la convention d'adhésion au dispositif référent déontologue élu du CDG01.

#### **Commissions communales :**

Suite à sa démission, Monsieur Alain Michel se retire des commissions urbanisme, bâtiments communaux, cimetière, prévention routière/correspondant défense ainsi que de la commission de contrôle des listes électorales.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la désignation de Monsieur Patrick Brocard dans les commissions finances, urbanisme et bâtiments communaux. Il est également nommé référent prévention routière et correspondant défense. Enfin, Patrick Brocard siègera en tant que suppléant dans la commission de contrôle des listes électorales.

#### **Communauté de communes Bresse et Saône :**

Philippe Vilard rend compte du conseil communautaire du 19/12/2023 au cours duquel le PLUi a été adopté et les tarifs des ordures ménagères votés.

### **Compte-rendu de réunions diverses :**

Madame le Maire et Catherine POMMET ont participé au COPIL PEDT le 23 janvier au cours duquel les projets de l'année 2023 ont été présentés.

Gilles FONTAINE rend compte du Comité Syndical Saône Veyle Basse Reyssouze du 25 janvier et informe du renouvellement de notre canalisation principale d'eau potable route de la mairie.

### **Informations diverses**

Dans le cadre de l'opération « Sensibilis'haie », en collaboration avec la société de chasse, une haie sera plantée en prairie au lieu dit Les Danières le 2 mars.

En 2022, les peupliers situés en Péjot et aux Danières ont été vendus. Ces plantations constituent une rente pour la commune. Afin de renouveler ces parcelles, près de 476 peupliers sont en cours de plantation. Ils devraient contribuer au budget communal d'ici une vingtaine d'années.

Le bulletin municipal sera distribué par le conseil municipal fin janvier accompagné du calendrier des manifestations dans les communes limitrophes de Pont de Vaux.

A la demande des Jaunes et Bleus, la commune accueillera le 2 février la diffusion d'un match du tournoi des 6 nations à la salle multifonction.

Le SIEA nous informe que l'extension du réseau fibre, réalisé par la société EFFAGE devrait s'achever fin avril 2024. Une mise en service de ce nouveau réseau est estimée à juin 2024.

Clôture de la séance à 20h35

Le secrétaire de séance, Géraldine MALTERRE



Le Maire, Emily UNIA

